

Misericordia et misera : "Ne mettons pas de limites à la miséricorde"

29 novembre 2016

[Print](#)

Extraits de la lettre apostolique du pape François Misericordia et Misera du 21

n



"La **miséricorde** ne peut être une parenthèse dans la vie de l'**Église**, mais elle en constitue l'existence même, qui rend manifeste et tangible la vérité profonde de l'**Évangile**. Tout se révèle dans la **miséricorde** ; tout se résout dans l'**amour miséricordieux** du Père.

Une femme et Jésus se sont rencontrés. Elle, adultère, et, selon la Loi, passible de lapidation. Lui, par sa prédication et le don total de lui-même, qui le conduira jusqu'à la Croix, a replacé la loi mosaïque dans son intention originelle. Au centre, il n'y a pas la loi ni la justice de la loi, mais l'**amour de Dieu** qui sait lire dans le cœur de chacun, pour en saisir le désir le plus caché, et qui doit avoir le primat sur tout. (...) La **misère du péché** a été recouverte par la **miséricorde de l'amour**. Il n'y a chez Jésus aucun jugement qui ne soit marqué par la pitié et la **compassion** pour la condition de la pécheresse. À ceux qui voulaient la juger et la condamner à mort, Jésus répond par un long silence, pour laisser la voix de Dieu se faire entendre dans les consciences, tant celle de la femme que celles de ses accusateurs. Ceux-ci laissent les pierres tomber de leurs mains et s'en vont un par un (cf. Jn 8, 9). À la suite de ce silence, Jésus dit : « *Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? ...Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus* » (vv. 10-11). De cette manière, il l'aide à se tourner vers l'avenir avec espérance et à être prête à se remettre en route. Désormais, si elle le désire, elle pourra « *vivre dans l'amour* » (cf. Ep 5, 2). Revêtue de la **miséricorde**, même si la condition de faiblesse du **péché** demeure, elle sera comme recouverte par l'amour qui permet de regarder plus loin et de vivre autrement.

Rien de ce qu'un pécheur qui se repent place devant la **miséricorde de Dieu** ne peut demeurer sans l'étreinte de son **pardon**. C'est pourquoi aucun d'entre nous ne peut poser de conditions à la **miséricorde**. Elle demeure sans cesse un acte gratuit du Père céleste, un amour inconditionnel et immérité. Nous ne pouvons donc pas courir le risque de nous opposer à l'entière liberté de l'**amour** par lequel Dieu entre dans la vie de chacun.

La **miséricorde** est cette action concrète de l'**amour** qui, en pardonnant, transforme et change la vie. C'est ainsi que se manifeste son mystère divin. **Dieu est miséricordieux** (cf. Ex 34, 6) ; sa **miséricorde** demeure pour l'éternité (cf. Ps 136) ; de génération en génération, elle embrasse toute personne qui met en lui sa confiance, la transforme en lui donnant sa propre vie. (...)

À l'heure où s'achève ce Jubilé, il est temps de regarder en avant et de comprendre comment continuer avec fidélité, joie et enthousiasme, à faire l'expérience de la richesse de la **miséricorde divine**. Nos communautés pourront rester vivantes et dynamiques dans la mission de **nouvelle évangélisation** dans la mesure où la « conversion pastorale » que nous sommes appelés à vivre^[3] sera imprégnée chaque jour de la force rénovatrice de la **miséricorde**. Ne mettons pas de limites à son action ; n'attristons pas l'Esprit qui indique toujours des chemins nouveaux pour annoncer à tous l'Évangile du salut."

Retrouvez le texte complet ci-joint.

titre documents joints

- [pape_francois_-_misericordia_et_misera.pdf](#)

URL source:<https://www.fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/magistere/misericordia-et-misera-ne-mettons-pas-de-limites-la-misericorde>